



LES NOUVELLES DU CIQ STE MARGUERITE



ciqsaintemargueritevillage@gmail.com - www.ciqstemarguerite.esy.es

MOT DU PRESIDENT

Il est temps de revenir sur cette année 2024 bien remplie qui s'est terminée avec la réalisation de nombreux travaux et d'autres projets importants à venir pour 2025. Votre Comité d'Intérêts de Quartier n'a cessé d'œuvrer tout au long de cette année pour solutionner vos questions préoccupantes telles que la Sécurité, la Voirie et la Propreté avec plus ou moins de résultats. Nous avons multiplié lors de nos réunions mensuelles la présence d'élus, d'acteurs influents à l'écoute de nos problèmes.

Rebondissement sur le **Boulevard Urbain Sud** : la cour administrative a rejeté la requête de la ville qui demandait la suspension du projet. L'entêtement de la ville dans des procédures peut-elle encore faire l'objet de blocage ?

Projet NEOMMA : Transformation du métro à Marseille. L'Europe vient d'accorder un prêt de 150 millions pour finaliser le renouvellement des rames du métro et leurs automatisations afin d'améliorer la qualité de vie de tous les usagers des transports collectifs.

L'extension du réseau de Tramway, objectif prioritaire de la ville, est en bonne voie avec la livraison de la première phase en 2025, ARENC-CAPITAINE GEZE et CASTELLANE-LA GAYE.

Le CIQ SAINTE MARGUERITE VILLAGE vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2025 pour vous et vos proches et vous donne rendez-vous pour suivre à vos côtés les nouveaux projets et leur incidence sur la vie dans notre quartier.

Richard Prudhon

VARTABEDIAN Gilbert



Boulangerie -
Pâtisserie
172
Boulevard de
Sainte
Marguerite

13009 Marseille

Tél : 04.91.74.77.12

Orpi



Carine Pioch
Gérante



Côté Sud
97 Boulevard Sainte Marguerite
13009 Marseille
T. 04 91 71 10 36
M. 06 61 79 13 34
c.pioch.cotesud@orpi.com

www.orpi.com/cotesud

Avec l'aimable participation de la **Pharmacie de Sainte Marguerite** 68 Boulevard de Sainte Marguerite 13009 Marseille. Tél : 04.91.75.18.10

MEMBRES DU BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION du CIQ

Des bénévoles à votre disposition et à votre écoute :

Président : **M. PRUDHON Richard**

Vice-président : **M. GANACHON Jean Claude**

Secrétaire : **M. GARCIA Jean Pierre**

Secrétaire adjoint : **M. MATHIEU Michel**

Trésorier : **M. CASSIANI Alain**

Trésorière adjointe : **Mme DIMECK Nathalie**

Administrateurs :

M. GARCIA Jean Pierre : commission SECURITE.

M. AILHAUD Claude : commission PROPLETE

M. PERRIN Richard : commission URBANISME

M. GANACHON Jean Claude et M. MATTIO Fred : commission VOIRIE

M. CASSIANI Alain et M. MATHIEU Michel : rédacteurs du journal du CIQ

M. MATHIEU Michel : administrateur du site ; **M. MOLLO Emile** : conseiller

BULLETIN D'ADHESION ET COTISATION COMITE D'INTERET DE QUARTIER DE SAINTE MARGUERITE village EXERCICE 2025

Association reconnue d'utilité publique-loi 1901

Nom..... Prénom.....

Adresse..... Téléphone.....

Adresse mail.....

Cotisation Annuelle 5.00 pour les particuliers

2.00 par colotis de résidence

10.00 par commerçant

Chèque à adresser : Comité d'Intérêt de Quartier de Sainte-Marguerite Village

9 avenue des bleuets 13009 Marseille



audika.fr

N'attendez plus !

100% SANTÉ
0€
de reste à charge¹

GRATUIT

- Bilan auditif¹
- 30 jours d'essai²
- Suivi illimité

**Que vous soyez ou non déjà appareillé(e),
vous pouvez tester gratuitement et sans engagement,
pendant 30 jours, les aides auditives les plus adaptées
à votre audition.**

**Nos experts sont là pour vous conseiller
et vous accompagner.**

Marc et Sarra

**Prenez rendez-vous avec nos experts Audika
près de chez vous :**

AUDIKA SAINTE MARGUERITE

6 rue Augustin Aubert

Situé à côté de l'agence bancaire

☎ 04 91 74 75 01

Ouvert les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 18h

¹Audika applique le dispositif 100% santé. Applicable sur les aides auditives de classe I, sous réserve d'un contrôle complémentaire santé souscrit en CAS. ²Dispositifs médicaux sur ordonnance.
³Offre non médicale. Sans engagement. Sur prescription médicale obligatoire. Valable sur toutes les aides auditives, hors frais d'entretien. Voir conditions en centre.
AUDIKA GROUP, SAS au capital de 200.000 €, RCS Nanterre 300 617 201, siège : 22, rue des Colonnades 92230 Colombes.

Les transports à Marseille en 2025

Le métro se modernise

L'opération NEOMMA va permettre le renouvellement des rames de l'actuel métro marseillais, dont la mise en service remonte aux années 1970, et l'exploitation en pilotage automatique intégral des deux lignes du métro marseillais.

Cette modernisation concerne l'ensemble des matériels, équipements, infrastructures, mais aussi des systèmes de contrôle et de signalisation du réseau.

Porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence et réalisé par Alstom, ce processus complexe de migration sera progressif sur plusieurs années.

Ligne M2 : mise en service de 3 rames 2025 ; toute la ligne renouvelée avec les nouvelles rames fin 2025. Mise en service et sans conducteur fin 2026-2027

Ligne M1 : toute la ligne renouvelée avec nouvelles rames fin 2026-2027. Mise en service et sans conducteur fin 2027-2028



Conçus par le designer marseillais Ora-ïto, l'habillage extérieur et l'aménagement intérieur des nouvelles rames, pourront "transporter jusqu'à 500 passagers" ont été choisis par les habitants du territoire. Organisée en 2019 par la Métropole, une consultation a permis à plus de 17 000 personnes de s'exprimer.



VENTE LOCATION GESTION COMMERCES	IMREP <i>Qui vend et gère votre bien comme le sien depuis 1969</i>
	Vente : 04 91 17 02 17 Gestion / Location : 04 91 17 02 11 Fax : 04 91 26 06 36
L'IMMOBILIER CÔTÉ SUD	
marseille9@imrep.fr marseille9@imrep.fr www.imrep.fr	NOS 2 AGENCES : 76, Bd de ste Marguerite 13009 MARSEILLE 189, Av. de Mazargues 13008 MARSEILLE

Créations Botaniques <i>Pour tous vos Événements Privés</i>		
Anniversaire Baptême Mariage		<u>Bar-MiLsvah</u> Naissance Shabbat
06 02 54 37 25 lejardindivfy13@gmail.com		Place du Docteur Vauthier 13009 Marseille

Extension nord-sud du tramway à Marseille

Dans le cadre du développement du réseau de transports collectifs en site propre de Marseille, la Métropole Aix-Marseille-Provence étend son réseau de tramway vers le nord et vers le sud. Le futur tracé s'étendra de La Castellane, dans les quartiers nord, à la Gaye, au sud. Un projet d'ampleur, très attendu par les habitants, qui concilie qualité de vie, requalification urbaine et enjeux environnementaux pour proposer une alternative au tout-voiture et faciliter le quotidien des Marseillais.

Cette première phase s'étendra : au nord sur 1,8 km entre Arenc et Capitaine Gèze, en connexion avec le métro et une dizaine de lignes de bus ; au sud sur 4,4 km entre la place Castellane et la Gaye, à proximité des hôpitaux sud. La place Castellane fera, elle, l'objet d'une requalification complète à l'occasion du prolongement du tracé vers le sud.

Le nouveau parking relais Sainte-Marguerite



Un nouveau site de maintenance et de remisage est prévu dans le cadre de la première phase d'extension du tramway, pour accueillir les nouvelles rames.

D'une capacité de 600 places, il sera géré par la RTM et permettra le stationnement des véhicules sur trois étages. Il comprendra 14 places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite ainsi que 38 places équipées de bornes de recharge des véhicules électriques. Un système de guidage à la place permettra aux automobilistes de trouver facilement une place

dès leur arrivée. Il consommera moins d'énergie grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit.

Les perturbations des réseaux début 2025

Afin de réaliser des travaux liés à l'arrivée des nouvelles rames automatisées, la Métropole Aix-Marseille-Provence va fermer quatre stations de la ligne M2 du métro marseillais. Ce sont les stations Désirée Clary, National, Bougainville et Gèze qui seront ainsi inaccessibles du lundi 20 au vendredi 24 janvier 2025, puis du lundi 27 au vendredi 31. Des bus de substitution sont prévus pour assurer un service de remplacement. Cette fermeture temporaire s'ajoute à l'arrêt nocturne qui touche l'intégralité du métro de Marseille. Les derniers départs des terminus s'effectuent à partir de 21 h 30, du lundi au jeudi, depuis l'automne 2023, afin de préparer l'arrivée du nouveau métro automatisé Neomma.

Quant au tramway, les cinq arrêts de la ligne 3 entre Cours Saint-Louis et Castellane seront condamnés à partir du mois de février 2025. La réouverture partielle entre Rome-Dragon et Castellane est programmée pour le mardi 8 avril 2025. Pour compenser, le trafic sera renforcé sur la ligne 2.

1vélo

VENTE
VÉLOS NEUFS ET D'OCCASION
PIÈCES DÉTACHÉES ET ACCESSOIRES

RÉPARATION
VÉLOS TOUTES MARQUES
VÉLOS ÉLECTRIQUES
TROTINETTES ÉLECTRIQUES

ÉLECTRIFICATION DE VÉLOS

71 BD GILLIBERT - 13009 MARSEILLE - 06 25 30 56 53 - 09 52 95 08 39
WWW.1VELO.COM - CONTACT@1VELO.COM

DEPUIS 2007

Immobilière du Parc

Michèle Réolon

71 boulevard Gillibert Marseille 9^{ème}

06 98 75 24 88 04 91 41 84 26

La circulation, ce qui va changer.



Les avenues Mistral et Aubert jusqu'à Mistral seront en double sens à la fin des travaux.

Ceux qui arrivent de l'avenue Aubert en venant d'Aviateur Le Brix (sens descendant de Aubert), ceux qui arrivent de l'avenue Cmdt Guilbaud, prendront le bas de l'avenue Aubert, puis l'avenue Mistral, pour tourner à gauche au bd de la Pugette pour rejoindre Michelet.

Ceux qui arrivent des bd Ste Marguerite, Romain Rolland, Schloesing, rue Raymond Teisseire prendront le bd de la Pugette puis l'avenue Mistral pour remonter l'avenue Aubert.

Qui va utiliser l'avenue Augustin Aubert entre Mistral et bd Ste Marguerite ? Ceux qui arrivent de Michelet par bd Gaston Ramon, bd de la Pugette et qui veulent rejoindre Romain Rolland ou bd de Ste Marguerite. S'ils veulent rejoindre le bd Schloesing, comme ceux qui arrivent de Teisseire, pourront-ils faire demi-tour sur le bd de Ste Marguerite, niveau carrefour Ste Marguerite-Romain Rolland, comme certains le font aujourd'hui ? Sur les plans, ce n'est pas prévu, mais il n'y a pas le panneau d'interdiction de faire demi-tour. Sinon, au bout de Mistral, il faut qu'ils remontent Augustin Aubert pour tourner à Jean Bouin et au bout, tourner à gauche sur le bd de Ste Marguerite, puis prendre Schloesing.

Restaurant et traiteur chinois
Bonheur et baguette 筷乐

435 Bd Romain Rolland / 53 Bd de Sainte Marguerite 13009 Marseille
 Du lundi au samedi, de 11h00 à 22h00
 09.83.30.30.28

Atelier de Coiffure
 MASCULIN / FÉMININ / JUNIOR
DU MARDI AU SAMEDI 9H/19H NON STOP
 62, bd de Sainte Marguerite 13009 Marseille
Tél : 04 91 26 27 16
 LA BIOTHÉTIQUE®
 PARIS

La gestion des déchets

Les hommes préhistoriques semblent avoir valorisé une partie de leurs déchets alimentaires (os et ivoire utilisés pour faire des armes, des propulseurs, des aiguilles, des bijoux...). Certains restes étaient jetés dans des fossés, des puits, des gouffres ou laissés dans les abris sous roche qu'ils habitaient tout ou partie de l'année. Les populations nomades des bords de mer ont laissé, le long des côtes, des monticules de coquillages entremêlés de charbons de bois et d'ossements de petits animaux et arêtes de poissons.

En 1884, Eugène Poubelle, préfet du département de la Seine, en France, invente la poubelle. Il prévoit déjà la collecte sélective : trois boîtes à déchets sont obligatoires, une pour les matières putrescibles ou organiques, une pour les papiers et les chiffons et une dernière pour le verre, la faïence et les coquilles d'huîtres, selon l'arrêté publié le 24 novembre. Mais ce règlement n'est que partiellement respecté et il faudra attendre près d'un siècle pour que le tri soit mis en place en 1974, à la suite des chocs pétroliers de 1973.



Enlèvement des ordures ménagères au début du XXe siècle

Selon la campagne nationale française de caractérisation des déchets ménagers menée par l'ADEME en 2018, les ménages français en produisent 580 kg/an/hab. Environ 51 kg/an/habitant d'emballages et 18 kg/an/habitant de papiers ont été triés en 2020. Les trois principales catégories de déchets sont les déchets putrescibles, les combustibles non classés (dont 85 % de gravats) et les combustibles non classés. En 2007, cette même campagne recensait 391 kg/an/habitant de déchets.

La qualité du tri dépend en réalité d'une multitude d'acteurs et de toutes les étapes du cycle de vie du produit.

Les deux éco-organismes agréés par l'État pour organiser, superviser et accompagner le recyclage des emballages ménagers en France sont les entreprises Citeo (anciennement Eco-Emballages) et Adelphe.

En 2024, la Métropole a réorganisé **la collecte des déchets** suite à l'extension généralisée des consignes de tri, qui permet de réduire le volume des déchets ménagers. L'ambition est d'engager un changement de comportement de tous les acteurs du territoire, afin de limiter au maximum la part de déchets enfouis ou incinérés.

Plusieurs types de collectes existent sur le territoire marseillais : en porte-à-porte, en apport volontaire dans les colonnes, par appel téléphonique ou en utilisant l'application « **MAMETROPOLE dans ma poche, Réflexe** » sur son portable (à la demande) ou en déchetteries.

Les colonnes d'apport volontaire à liseré jaune ou les poubelles jaunes collectées en porte-à-porte concernent les emballages ménagers : bouteilles en plastique, même avec leur bouchon (eau, soda, lait, pots de yaourt ...), flacons d'adoucissant, lessive, liquide vaisselle, shampooing, bain moussant, boîtes de conserve, boîtes carton (cartons de pizza, boîtes à œufs, sachets en papier, briques alimentaires) emballages en aluminium, acier, aérosols, capsules de café, journaux, magazines, prospectus. La collecte de poubelles jaunes a lieu une fois par semaine, le jeudi.

Les colonnes d'apport volontaire à liseré vert recueillent le verre : bouteilles, bocaux de conserve, pots en verre. Il faut retirer les capsules et les bouchons.

Pour les déchets alimentaires, le compostage. On peut commander un composteur auprès de la métropole pour 10 €. Sinon, on peut amener nos déchets dans les bornes marron. Pour stocker ces déchets, on peut récupérer un bio-seau gratuitement à la mairie. Ces bornes se

trouvent à côté des autres bornes d'apport volontaire : au bout du bd Ganay, au bout du bd Gillibert, sur le bd de Sainte Marguerite, sur le bd de l'Huveaune, station du métro, sur le boulevard Paul Claudel, face au collège. On dépose ces déchets en vrac, sans emballage ou dans un sac papier kraft. Types de déchets : os, pains, viandes, poissons, produits laitiers, fruits et légumes abîmés, restes de repas, coquilles et boîtes d'œufs, mouchoirs, essuie-tout et serviettes en papier blanc, marc de café et sachet de thé.

Les colonnes d'apport volontaire blanches : textiles d'habillement, linge de maison ou chaussures usagées même abîmées ou trouées. Les textiles doivent être propres et secs, les chaussures doivent être attachées par paire. Le tout emballé dans des sacs bien fermés. Rue Mignard, face au supermarché, bd de la Pugette, face à l'avenue Mistral.

Les bacs bruns, pour les ordures ménagères ou assimilées non recyclables, collectés en porte-à-porte. Les ordures ménagères doivent être placées dans un sac poubelle bien fermé et déposées la veille après 19h dans votre bac individuel, lui aussi fermé : les papiers d'hygiène tels que l'essuie-tout ou encore les mouchoirs, les papiers à usage ou à contact alimentaire (papier de boucherie, de fromagerie, de poissonnerie...), brosses à dents usagées, les Cotons-Tiges, les petits objets en plastique qui ne sont pas des emballages, les anciennes ampoules électriques. Ces bacs sont ramassés : en habitat collectif, Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi ; en maison individuelle, Lundi et Vendredi, ou Mercredi et Samedi.

Sur appel ou signalement auprès du service "MAMETROPOLE dans ma poche" de Marseille Provence Métropole : 0 800 94 94 08. (appel gratuit).

Pour les objets encombrants : prise en charge gratuite devant le domicile par les services de MPM.

Pour un signalement de dépôt sauvage : prise en charge par les services communautaires après signalement.

Dans une des cinq déchetteries gratuites pour les déchets des ménages

Les déchetteries acceptent les déchets propres et secs, les objets encombrants, les vêtements, les batteries, les huiles de vidange, les piles et les pneus dans la limite où les quantités déposées par l'utilisateur correspondent bien à un usage privé.

L'accès aux déchetteries est gratuit uniquement pour les particuliers.

La Jarre (Marseille Sud). Zac La Jarre, Rue du Capitaine Jean Croisa 13009 Marseille. Tél. : 04 95 09 54 50. Du lundi au samedi : 6h à 19h. Dimanche : 7h à 12h

Bonnefoy / Capelette. 11, boulevard Bonnefoy, 13010 Marseille. Tél. : 04 95 09 54 23

Du lundi au samedi : 8h à 18h. Dimanche : 8h à 12h

Toutes les déchetteries sont fermées les fêtes suivantes : 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.



Estelle Campagnon
Agent commercial en immobilier
vente - achat - location - gestion locative

📞 06.59.43.02.91
✉ estelle.avenirimmo@gmail.com

👤 Rémunération pour les apporteurs d'affaires
🏠 Estimations offertes

Au plaisir de vous accompagner dans vos projets immobiliers !

AVENIR immobilier
RSAC : 912401742 - Ne pas jeter sur le voie publique.

Retour en images sur les manifestations de 2024

FETE DU 14 JUILLET 2024 PLACE DE L'EGLISE



LES 100 ANS DES CIQ 1924-2024



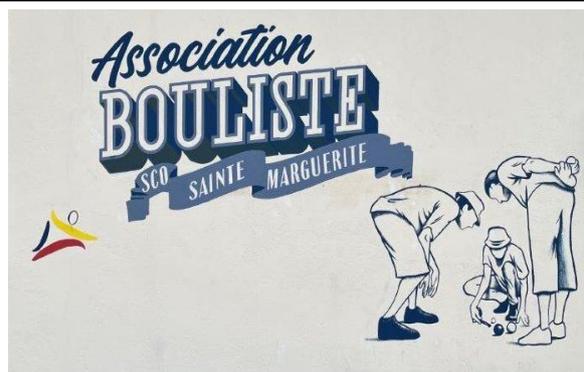
SOIREE PARC MAISON BLANCHE JUILLET 2024 HOMMAGE A CHARLES AZNAVOUR



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE HOMMAGE ET TRANSMISSION



INAUGURATION DU BOULODROME



Le club de pétanque de la SCO, situé au 8, boulevard Augustin Aubert -13009 Marseille, a été rénové et inauguré par notre Mairie de Secteur du 9/10 en partenariat avec le CIQ de Sainte Marguerite Village. Si vous souhaitez adhérer à un club convivial, vous êtes les bienvenus !

Contacts : Patrice 06 10 37 04 50 - Richard 06 29 58 32 34

Des photos de Marseille, de la Provence, de Paris et d'ailleurs sont sur le site
<https://photomichmat.net/>